



UNE EXPÉRIENCE PILOTE SUR LE LIÉ

La connaissance des cours d'eau est partielle. Les tracés IGN au 25 000^e ne prennent pas en compte les rivières dans leur intégralité. Les têtes de bassins versants sont parfois peu ou pas indiquées, or elles ont un impact important sur le fonctionnement des cours d'eau.

Il est nécessaire de connaître la totalité de notre réseau hydrographique si l'on souhaite préserver et valoriser les rivières et les ruisseaux. Le Pays Centre Bretagne s'est associé aux animateurs des Bassins Versants de l'Oust et du Lié afin de mettre en place la démarche sur trois communes pilotes : Plouguenast, Laurenan et St Hervé, sur trois bassins : Le Lié, l'Oust et le Ninian.

Des groupes de bénévoles se sont constitués fin 2005 sur chaque commune. **Ils comprenaient des élus, des agriculteurs, des pêcheurs, des randonneurs...** le but étant d'impliquer une grande diversité d'acteurs locaux. Au final, c'est plus de 60 bénévoles qui sont intervenus sur le recensement.

Des formations sur une journée ont été mises en place avec différents intervenants : techniciens environnement du Pays Centre Bretagne, techniciens Fédération de Pêche, CSP, CNRS... Le principe était de définir ce qu'est un cours d'eau (temporaire ou permanent...) mais également de découvrir la méthodologie de recensement.

Une fois les compétences nécessaires acquises, les bénévoles de chaque commune ont formé des équipes de 4 personnes minimum avec au moins un élu, un agriculteur, un membre d'association locale (AAPPMA...), chaque équipe avait un secteur bien précis à recenser.

Deux étapes de recensement plus tard (printemps et fin d'été), une grande quantité de données ont été collectées par les bénévoles ce qui a permis aux techniciens environnement du Pays Centre Bretagne de réaliser un document cartographique du réseau hydrographique réel de chaque commune.

Le recensement a permis de répertorier l'intégralité du linéaire sur les trois communes (ruisseaux permanents et temporaires).

40% de linéaire hydrographique supplémentaire à celui indiqué sur les cartes ont été ainsi recensés sur la commune de Plouguenast. **Au départ 58 km de cours d'eau étaient recensés sur la commune. Cette méthode participative a permis d'aboutir à un linéaire de 81 km.**

Il semble intéressant d'étendre à d'autres communes ce type de projet qui présente de nombreux intérêts. Cette expérience répond aux exigences du SAGE Vilaine qui prévoit à l'avenir un recensement des cours d'eau sur l'ensemble du bassin versant.

Elle a permis à la collectivité ainsi

Le Pays du Centre Bretagne, a souhaité réaliser à l'échelle communale un recensement des cours d'eau en y associant l'ensemble des usagers locaux. Le but étant d'utiliser une méthode participative.

Recensement des cours d'eau avant la méthode participative sur Plouguenast



Recensement des cours d'eau après la méthode participative sur Plouguenast



(Cartes issues du S.L.G. environnement du Pays Centre Bretagne).

qu'à la population une appropriation du milieu naturel qui l'entoure en impliquant différents usagers locaux autour d'un même projet.

Le tracé des cours d'eau pourra être utilisé au niveau des documents d'urbanisme locaux (PLU).

Enfin le résultat du travail de recensement sera un outil d'aide à la décision, que cela soit pour la commune ou bien encore l'exploitant de la parcelle riveraine... le rendu pourra servir d'outil pour la mise en valeur de quelques milieux (sentiers de randonnée...) et avoir ainsi un impact au niveau des loisirs et du tourisme. ➡

Affaire à suivre...